

LAC
R002 F
REF c2



CANADA

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

Nº 2

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA

FEB 3 1977

LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

VISITE DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURES DU CANADA
AU BRÉSIL

COMMUNIQUÉ CONJOINT

LE 13 JANVIER 1977

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

A l'invitation de son excellence l'ambassadeur Antonio F. Azeredo da Silveira, ministre des Affaires étrangères du Brésil, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Donald Campbell Jamieson, s'est rendu au Brésil en visite officielle du 11 au 18 janvier 1977. M. Jamieson était accompagné de madame Jamieson, de M. Marcel Prud'homme, président du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense Nationale de la Chambre des Communes, de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de l'Industrie et du Commerce, des Finances, de l'Agriculture, de l'Agence canadienne de développement international, de la Société pour l'expansion des exportations du Canada, ainsi que des représentants de la Chambre de commerce Canada-Brésil, de l'Association canadienne pour l'Amérique latine et de journalistes.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a été reçu par le président de la République fédérative du Brésil, son excellence M. Ernesto Geisel, auquel il a transmis les salutations du gouvernement canadien et exprimé le désir d'accroître les relations entre le Canada et le Brésil.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a également été reçu par le président de la Chambre des députés, son excellence M. Celio de Oliveira Borja, ainsi que par les ministres des Finances, M. Mario Henrique Simonsen, de l'Agriculture, M. Alysson Paulinelli, de l'Industrie et du Commerce, M. Severo Fagundes Gomes, de l'Energie et des mines, M. Shigeaki Ueki, et du ministre-directeur du secrétariat au plan de la présidence de la république, M. João Paulo Dos Reis Velloso.

Pendant leurs conversations les deux ministres des Affaires extérieures ont passé en revue les principales questions d'ordre multilatéral et bilatéral d'intérêt commun, et ont souligné l'importance de l'ouverture et du dynamisme des valeurs du monde occidental et de la contribution possible des deux pays sur la base de ces valeurs à la solution des problèmes sociaux, économiques et politiques au plan national et international. Les deux ministres ont également examiné les meilleurs moyens de réaliser les grands objectifs en matière de paix et de sécurité internationales, de développement, d'un nouvel ordre économique et du droit de la mer. Ils ont également noté l'importance que les deux pays accordent aux Nations Unies pour atteindre ces objectifs et ont souligné le besoin de renforcer l'organisation et son système afin de mieux répondre aux principes et objectifs de la charte.

Les deux ministres ont convenu de l'opportunité de tenir des consultations régulières entre représentants des deux pays pour échanger leurs points de vues, et accroître leur coopération sur les questions relatives aux Nations Unies.

Les deux ministres ont aussi procédé à un échange de vues sur le système inter-américain et ses organismes spécialisés, et ont reconnu que les relations accrues entre le Canada et le système inter-américain s'avéraient bénéfiques.

Ils ont souligné le fait que les deux pays ont affirmé, aux termes de leur propre législation nationale, leurs droits en tant qu'états côtiers sur les ressources des eaux côtières, des fonds marins et du sous-sol jusqu'à une distance de 200 milles, ainsi que sur les ressources du plateau continental au-delà de cette limite. Ils ont noté avec satisfaction le consensus qui est en voie d'apparaître à la conférence des Nations Unies sur les droits de la mer. Ils ont réaffirmé leur appui à la réservation des fonds marins au-delà des limites de leur juridiction en tant qu'héritage commun de l'humanité, et à l'établissement d'un régime international pour gouverner l'exploration de cette région et l'exploitation de ses ressources, y compris les mécanismes internationaux, et ont exprimé leur espoir que ces questions progressent rapidement à la conférence du droit de la mer.

Au cours de conversations sur les affaires de l'hémisphère occidental, les deux ministres ont souligné l'importance croissante de l'Amérique latine au sein de la communauté internationale.

Ils ont convenu de la nécessité pour les pays tant développés qu'en voie de développement de tenter d'unir leurs efforts, conformément à leur politique nationale, en vue de résoudre les problèmes fondamentaux qui se manifestent à l'échelle mondiale: ressources alimentaires, densité de la population, approvisionnement en énergie, prix et transformation des produits de base, développement économique et social et protection de l'environnement.

Les deux ministres ont reconnu l'importance et l'urgence d'en arriver à une solution juste et durable de la question du Moyen-Orient. Ils ont exprimé l'espoir d'une reprise prochaine des négociations à cette fin.

Les deux ministres ont passé en revue l'évolution politique du continent africain, répudié toutes les formes de discrimination raciale et souhaité que se poursuive le processus de décolonisation, en conformité avec le principe d'autodétermination.

Ils ont passé en revue l'état actuel de l'économie internationale et reconnu l'importance de continuer à travailler à renforcer la reprise de l'économie mondiale et à maintenir les niveaux de croissance. A cause de la vulnérabilité des économies des pays en voie de développement et de l'importance d'accroître les échanges commerciaux pour appuyer la reprise de l'économie mondiale, les deux ministres ont réaffirmé l'opportunité d'éviter le recours à des politiques restrictives.

Ils se sont mis d'accord sur l'importance d'établir un nouvel ordre économique mondial pour aider les pays en voie de développement à accéder à un niveau accru d'activité économique et à un niveau de vie plus élevé. Pour réaliser ces objectifs, ils ont reconnu la nécessité d'une plus grande participation des pays en voie de développement aux bénéfices des échanges internationaux.

Dans ce contexte, ils ont exprimé leur satisfaction à l'engagement pris par les pays industrialisés de repenser de façon régulière le contenu et l'application du système général de préférences en vue de l'améliorer.

Au cours d'un échange de vues sur les négociations commerciales multilatérales qui se déroulent présentement à Genève, les ministres ont reconnu l'interdépendance économique croissante des divers états et ont souligné l'importance d'un aboutissement satisfaisant de ces négociations en vue d'une libéralisation du commerce à la fois étendue et significative. Ils ont aussi exprimé l'espoir que les efforts actuels des membres du groupe de réforme des négociations commerciales multilatérales puissent assurer que l'accord général fournisse un cadre efficace pour l'expansion du commerce des pays en voie de développement. Ils ont examiné le travail accompli au sein de la Conférence sur la Coopération économique internationale et des autres instances internationales qui traitent des problèmes des matières premières.

Ils ont réaffirmé leur conviction que le dialogue nord-sud produira, à ses divers niveaux, des résultats concrets et significatifs. Les deux ministres ont marqué tout l'intérêt qu'ils accordent au Comité conjoint Brésil-Canada sur les relations économiques et commerciales, en tant que mécanisme de consultation et de recommandation en matière de coopération économique et commerciale entre les deux pays. Ils ont déclaré que le travail du comité démontre la volonté des deux pays d'élargir et de renforcer leurs liens bilatéraux et en même temps d'établir un cadre visant à diversifier et approfondir les relations entre les deux gouvernements. Ils ont aussi noté la signification particulière de la visite au Brésil en octobre 1974 de monsieur Alastair Gillespie, alors ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, celle de M. Eugene Whelan, ministre canadien de l'Agriculture en septembre 1976, le voyage au Canada en novembre 1976 de M. Shigeaki Ueki, ministre brésilien des Mines et de l'Energie, la visite actuelle du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada et l'échange de visites envisagé entre les ministres du Commerce et de l'Industrie des deux pays.

Lors de leurs discussions sur les sujets bilatéraux, les deux ministres ont fait le point des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Ils ont aussi exploré de nouvelles possibilités visant à élargir et à diversifier leurs relations économiques. Dans ce but ils ont identifié des secteurs précis de coopération industrielle et commerciale.

Ils ont souligné les parallèles dans l'expérience des deux pays en matière de développement économique. Ils ont constaté que les deux pays bénéficient respectivement d'importantes ressources naturelles qui jouent un rôle clef dans leur développement. Ils ont identifié de larges zones de complémentarité dans les différents secteurs des deux économies. Ils ont exprimé leur satisfaction sur le potentiel prometteur de collaboration qui existe dans les domaines des ressources minérales, de l'agriculture, de l'industrie, du génie, de la technologie et du commerce.

Pour ce qui est des efforts des deux pays en vue de développer des activités économiques complémentaires en matière de ressources minérales, les ministres se sont félicités des progrès considérables accomplis jusqu'ici suite à l'entente intervenue entre le ministère des Mines et de l'Energie du Brésil et les autorités et sociétés canadiennes. La lettre d'intention signée entre la Companhia Vale do Rio Doce do Brasil et la compagnie Kaiser Resources Limited du Canada, visant à établir une société conjointe pour la production de charbon métallurgique au Canada, représente une initiative importante et un exemple concret de la collaboration dans ce domaine. De plus, Siderbras a annoncé son intention immédiate d'acheter une quantité importante de charbon provenant de la mine de la compagnie Kaiser déjà en place sur la côte du Pacifique du Canada. En même temps Siderbras et a Cape Breton Développement Corporation ont repris leurs négociations pour la livraison au Brésil de charbon canadien provenant de la côte de l'Atlantique. Un aspect important de ces deux transactions est le souci de part et d'autre de balancer pour des raisons économiques l'exportation canadienne au Brésil du charbon métallurgique contre l'exportation brésilienne du minerai de fer de la Companhia Vale do Rio Doce.

Les deux ministres ont pris bonne note de l'intérêt que porte Petrocan à une collaboration avec Petrobras dans plusieurs champs d'activités y compris l'échange d'information. Ils ont convenu que ce domaine offre des perspectives de coopération fructueuse.

Le Ministre d'Etat aux Relations extérieures du Brésil a mentionné, outre l'intérêt du Brésil d'utiliser la technologie canadienne pour l'exploration de la potasse, l'objectif du Brésil visant à accroître ses ventes de bauxite et d'autres minerais au Canada. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a bien accueilli cette initiative et s'est dit disposé à l'encourager pleinement. En matière d'agriculture, les deux ministres ont noté les résultats des récents entretiens entre les ministres de l'agriculture des deux pays, qui leur ont permis de dégager des perspectives de collaboration technique accrue et de projets conjoints dans les domaines forestier, agricole, et des pêcheries.

En ce qui concerne le développement industriel, les deux ministres se sont entretenus sur le rôle de l'investissement canadien dans le développement du Brésil. Ils ont constaté l'étendue et la diversité de la participation canadienne à la mise en valeur économique du Brésil. Tout en exprimant leur satisfaction des résultats atteints à date, les deux ministres ont indiqué leur souhait d'élargir davantage cette collaboration. Ils ont noté les progrès en cours dans des domaines tels que la production hydroélectrique, les chemins de fer, la pétrochimie, les métaux et les minerais.

Les deux ministres ont reconnu l'intérêt mutuel que comporte l'accroissement de leur coopération industrielle, tout en tenant compte des prérequis brésiliens relatifs aux composantes importées de certains types d'équipement. Ils ont noté avec satisfaction la disposition de

la Société pour l'expansion des exportations à verser des crédits à Finame, organisation de la Banque nationale de développement économique et à d'autres sociétés brésiliennes afin de faciliter la vente d'équipements et de pièces canadiens reliés aux grands projets de développement du Brésil. Ils se sont aussi félicités à l'annonce de nouveaux accords de financement de la Société pour l'expansion des exportations, à l'appui d'une participation canadienne aux projets brésiliens pour la production et la distribution de l'électricité, la vente de l'équipement pour la production du pétrole à Garoupa, et pour l'industrie des pâtes et papier. Ils se sont déclarés favorables à une participation canadienne accrue aux grands projets industriels et d'infrastructure du Brésil, dans le domaine de l'électricité, des chemins de fer, des télécommunications, de la construction d'aéroports et du génie.

En matière de coopération financière, le Ministre des Relations extérieures du Brésil a exprimé le souhait au gouvernement du Brésil que la Banco do Brasil soit autorisée à exercer au Canada toutes les fonctions bancaires, sur une base de réciprocité. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a fait remarque que son gouvernement avait présenté au parlement un livre blanc concernant la législation canadienne sur les banques, document qui envisage que des banques étrangères soient admises à établir des filiales au Canada selon les termes de la loi sur les banques. Les deux ministres ont convenu que l'expansion des opérations de la Banco do Brasil au Canada serait un moyen important d'augmenter les échanges commerciaux entre les deux pays.

Les deux ministres ont exprimé leur espoir de voir mener à bonne fin les négociations sur un accord entre le Canada et le Brésil visant à éviter la double imposition. Un tel accord contribuerait à faciliter les échanges économiques et financières entre les deux pays.

Les deux ministres ont passé en revue les programmes de coopération initiés par l'Agence canadienne de développement international et les institutions brésiliennes concernées.

Les ministres ont noté que dans le cadre d'un fonds canadien spécial administré par la Banque inter-américaine pour le développement, le Brésil a puisé 13.7 millions de dollars canadiens pour financer certains activités ou le Canada est en mesure de fournir l'expertise requise dans les domaines de la production de l'énergie électrique et de l'exploration minière.

Quant à la collaboration scientifique et technique, le Ministre des Relations extérieures du Brésil a exprimé la gratitude de son gouvernement pour la participation du Canada à la mise en marche du deuxième programme national de coopération technique, dans les domaines de la formation professionnelle, de l'électricité, des pêcheries, de la géologie, des télécommunications, des forêts, de la science, de l'informatique, de l'alimentation et du développement agricole et urbain.

Pour financer ces activités, les deux pays ont convenu d'engager entre 1977 et 1981 environ 17.5 millions de dollars canadiens du côté canadien et 62.7 millions de dollars, du côté brésilien.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et le Ministre des Finances du Brésil ont signé un accord de prêt de 5 millions de dollars canadiens pour financer des projets dans les domaines de l'industrie, des télécommunications, de la formation du personnel dans l'industrie, de la production de l'électricité, de la technologie, et en particulier les méthodes de transformation employées dans l'industrie minière, de recherches de l'énergie électrique, et des services de consultation dans le secteur technique.

Le ministre canadien a résumé la stratégie de son pays pour la coopération internationale pour le développement. Les deux ministres ont convenu d'examiner les nouvelles formes de coopération.

Les deux ministres ont mentionné leur satisfaction à la signature par le Canada d'un mémoire d'entente sur la coopération tripartite: le Brésil et le Canada coordonneront des efforts et des ressources pour une collaboration technique dans des domaines tels que production et vente de l'alimentation, habitation et formation technique, avec les pays en voie de développement qui montreront un intérêt à telle coopération tripartite.

Les deux ministres sont tombés d'accord sur l'avantage d'accroître leur coopération dans les domaines scientifiques et technologiques. A cette fin, il fut convenu que la meilleure façon d'identifier de telles possibilités serait d'échanger des équipes d'études composées de servants appropriés.

Les ministres ont noté avec satisfaction, qu'à la suite d'une rencontre avec le ministre de l'agriculture, Sr Alysson Paulinelli, il fut convenu d'un échange de visites entre des représentants des ministères de l'agriculture respectifs afin d'examiner les possibilités de coopération dans des échanges ou des projets conjoints. L'invitation faite à Sr Paulinelli de visiter le Canada fut renouvelée.

Les ministres ont souligné leur désir d'augmenter les échanges culturels entre les deux pays. Ils ont passé en revue les échanges actuels et ils ont noté que du côté canadien ces échanges comprennent des programmes qui prévoient la possibilité de conférences, d'échanges académiques, de projets de recherche conjoints, d'échanges réciproques visant à promouvoir l'enseignement de leurs langues respectives et d'échanges de la jeunesse. Le gouvernement du Canada projette aussi d'élargir son programme de bourses. De la part du Brésil, plusieurs activités culturelles sont prévues, y compris l'expansion du programme de chaires universitaires au Canada, le don de livres de base aux étudiants en portugais une augmentation du nombre de bourses offertes aux canadiens aussi bien que l'établissement d'un institut d'études brésiliennes à Ottawa. Il a été annoncé que les grands ballets canadiens feront une tournée au Brésil pendant 1977. Les deux ministres ont indiqué leur intention d'échanger davantage des projets concrets de cette nature.

Le 13 janvier, M. Jamieson a inauguré la nouvelle chancellerie de l'ambassade du Canada en présence du ministre brésilien des relations extérieures et de la communauté canadienne.

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a invité son excellence l'ambassadeur Azeredo da Silveira à visiter le Canada à une date à déterminer plus tard. Le Ministre des Relations extérieures du Brésil a accepté avec plaisir cette invitation.

Suivant le programme de la visite, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada et sa délégation partiront pour Sao Paulo où M. Jamieson donnera un discours à la Chambre de commerce Brésil-Canada et inaugurera les nouveaux locaux du consulat du Canada. Il se rendra par la suite chez le nouveau gouverneur, le Sr Manoel Concalves Ferreira Filho. Du 15 au 17 janvier, le ministre visitera Rio de Janeiro où il rencontrera la communauté canadienne et il se rendra chez le gouverneur M. Floriano Faria Lima. Sa visite se terminera le 18 janvier.

De plus le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a été invité à retourner à Brasilia pour avoir un dernier entretien à la fin de sa visite avec son excellence le président Geisel.